

## CR du CS IMMM – 11 juin 2020

Présents (V=visio) : F. Calvayrac (invité, V), C. Gaulon (remplace G. Dujardin, V), A.-S. Castanet (remplace P. Bertus pendant 1h, V), R. Busselez (V), G. Brotons (V), P. Ruello, G. Vaudel (V), O. Colombani (V), N. Delorme, S. Pascual (présente de 14 à 15h), G. Corbel (V), C. Legein (V), P. Daniel, L. Fontaine, R. Busselez, V. Maisonneuve

(ci-joint à ce CR, une présentation PPT)

### Ordre du jour :

- Auditions des contrats doctoraux: point par F. Calvayrac
- Bilan HCERES: état des lieux
- Animateurs: point sur les candidatures
- Info CPER Equipement et immobilier
- Site Internet IMMM
- Question diverses

### **1. Auditions des contrats doctoraux: point par F. Calvayrac**

Sur les 4 sujets, de 1 à 3 candidats sont classés. Tous les dossiers sélectionnés par les directeurs de thèse ont été qualifiés bon ou très bon. Toutes les auditions en 2 sessions se sont déroulées en visio. Un seul candidat a dû refaire la visio suite à un problème à la seconde session. Selon F. Calvayrac, les auditions étaient de diverses qualités avec peu de questions des membres du jury. Les candidats ont été informés qu'ils ont soit été classés premiers, soit qu'ils sont en liste d'attente. Le responsable d'Angers, P. Frère, a fait part de son mécontentement car les auditions du Mans étaient positionnées avant les leurs avec des candidats communs. F. Calvayrac propose pour les années futures de tenter d'homogénéiser les procédures d'auditions. 3 des 4 candidats sont issus des masters du Mans.

### Bilan:

*Matériaux fluorés pour le stockage d'agents fluorants (J. Lhoste, A. Guiet, V. Maisonneuve)*

1. Valentine Génot
2. Dahab Hassan
3. Lucile Féger

*Dynamique des électrons et des phonons dans les solides photoexcités (B. Arnaud, R. Busselez)*

1. Meslin Bruno

*Modélisation structurale de fluorures inorganiques désordonnés (M. Body, C. Legein)*

1. Zakary Ouail
2. Dahab Hassan

*Nanocylindres supramoléculaires photo-stimulables en solution (O. Colombani, E. Nicol):*

1. Luke Harvey
2. Prasannamani Govindharaj
3. Dania Daou

### **2. Informations générales**

Appel Emergence en cours : pensez à adresser vos projets à vos responsables de thématiques et la direction.

Suite à un email du 2 mai concernant l'organisation du colloque grand public trisannuel de la SCF qui se déroulera à Nantes (juin 2021). Il faudrait identifier des permanents et non permanents pour participer à cette organisation.

Un colloque sera organisé en 2021 sur le Risque au Mans. Nous sommes sollicités pour participer, voire contribuer financièrement.

Demande de réintégration de Karim Adil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 : L. Fontaine souhaite qu'il rencontre l'équipe de direction et qu'il présente son projet de réintégration en termes de recherche devant le CS de l'IMMM dès que possible. Les membres valident ces propositions.

### 3. Bilan rapport HCERES

**Note préliminaire :** *Ph Daniel avait analysé par erreur les documents émanant de SO en date du 03/04 et non la dernière version du 18/05, induisant ainsi des remarques et questionnements non fondés sur certains points.*

La direction a commencé à préparer l'introduction générale.

- historique : écrit en version travail à corriger, la direction utilisera les quelques lignes écrites pour compléter l'historique global contextualisant tout. L'historique disparaîtra alors des thématiques.
- Structuration de l'unité : écrit en version travail à corriger.
- Effectifs et moyens + politique scientifique : à faire
- Organisation et vie de l'unité : écrit en version travail à corriger
- 

Le bilan du précédent contrat n'était pas harmonisé dans la présentation. Pour cette fois, il est souhaité de le faire en concertation avec animateurs. Un tableau dans la présentation liste les différences entre chaque thématique. Une discussion s'engage pour parvenir à un consensus entre thématiques.

Structuration thématique : Introduire un schéma pour toutes les thématiques car cela donne une vue d'ensemble plus facile à lire. MI va intégrer un graphe comme les autres thématiques. Pour POL, déplacer le tableau de répartition des personnes par axe dans "effectifs et moyens" plutôt que "structuration thématique"

#### Effectifs et moyens :

Effectifs : Pour les différents graphes, un seul type de modèle: pyramide des âges (selon modèle POL, c'est-à-dire H/F), tableau de répartition des personnes par axe (POL), ATER/Doc/Postdoc (POL)

Moyens financiers : contrats (camembert POL détaillé pour le bilan, mais simplement comparaison globale de la somme sans détail entre 2011-2015 et 2015-2020). Il manque une analyse des moyens financiers issue de la description faite dans l'annexe 4 pour SO.

Répartition des personnels : Intégration des personnels techniques: un sondage a été effectué auprès des personnels techniques. Ces derniers ont indiqué dans quelles thématiques ils se retrouvaient et ils y ont été intégrés au même titre que les C/EC (voir tableau G. Vaudel). Pour les personnels techniques non affectés à 100% en recherche, indiquer entre parenthèses leur % recherche.

Gestion financière: distinguer gestion financière globale (pôle gestion IMMM) et chefs d'équipe.

-Plateformes: lister les plateformes liées à la thématique.

Politique scientifique : MI doit raccourcir. SO doit l'ajouter. Fait pour POL et PSC.

Présentation de l'écosystème recherche de l'unité : SO doit l'ajouter

Bilan scientifique : Les longueurs pour chacun restent acceptables (un peu plus long que prévu pour POL et PSC). SO peut si c'est son souhait allonger un peu le texte.

Production scientifique : OK

Organisation et vie du thème : seul MI la fait sous forme d'un tableau à reporter dans l'annexe. La direction s'occupe de faire un texte global sur cet item. Rien ne sera donc ajouté dans les parties par thématique. Ce qu'a fait MI sera donc déplacé dans l'annexe 4.

Faits marquants : remarque sur le 5<sup>ème</sup> fait marquant proposé par MI sur le PPI. La direction demande à ce qu'il soit retiré et qu'éventuellement, il soit retranscrit dans le texte. Pour PSC, il devrait y en avoir 5. Tous les autres faits marquants sont validés. Les acteurs ayant proposé ces faits marquants vont être sollicités pour rédiger les faits marquants (si cela n'est pas déjà fait).

Deadlines :

Le dossier HCERES de l'IMMM est pour le moment à rendre en novembre 2020.

Actuellement le comité HCERES aurait lieu fin 2021.

La période à considérer pour le bilan va jusqu'à mai 2020. Toutefois, il faudra fournir en plus une liste complémentaire factuelle et brute de toute la production entre juin 2020 et la date du comité HCERES.

Questions POL (OC) :

Un certain nb de contrats qui émane d'un acteur de la thématique sont cités dans le texte du bilan mais pas détaillés dans l'annexe. S'ils sont rattachés à la SATT, il faut les mettre. Quand pas d'élément factuel dans l'annexe 4, il faut les supprimer du bilan écrit.

Sachant que les experts sont soumis à une clause de confidentialité, on peut citer les contrats industriels confidentiels tel que cela a été fait. Si à l'oral un expert de l'HCERES demande des précisions, il faudra leur donner une réponse.

## **5. Animateurs pour le prochain contrat**

SO : P. Bertus souhaite renouveler son mandat. Remplacement G. Dujardin ? En cours de discussion.

MI : C. Legein est prêt à renouveler son mandat et G. Corbel pas forcément. Cela dépend de l'avis de la thématique.

POL : les animateurs actuels ne renouvellent par leur mandat. Pas de candidat malgré l'appel. Les membres de POL sont en attente de connaître la future direction et sa politique pour se prononcer. O. Colombani demande à ce qu'un calendrier soit proposé pour l'élection du prochain directeur et des animateurs. La direction précise qu'à ce jour il n'y a qu'une candidature à la direction (M. Lamy) et que la date limite de dépôt des candidatures est le 15 juin.

PSC : R. Busselez ne renouvelle pas. P. Ruello et G. Brotons sont prêts à renouveler. 2 candidats se sont proposés : B. Arnaud et M. Edely.

La préoccupation particulière de certains collègues de POL est qu'il n'est pas possible de se porter candidat à la tâche d'animateur tant que la direction et ses règles de fonctionnement, notamment au niveau du CS, ne sont pas connues. Les collègues demandent donc une clarification des calendriers pour 1) les élections à la direction et à l'animation des thématiques et 2) pour la rédaction du projet scientifique.

NB: Pour les élections des animateurs, la question du droit de vote des ITA/BIATS et des personnes rattachées en thématique principale ou secondaire est posée. Cette question sera tranchée au CS du 15 juin.

## **6. Point sur le CPER équipements**

Une information est donnée sur la situation actuelle des projets CPER équipements. A la demande du ministère, compte tenu du rapprochement Le Mans-Angers, une fusion des projets LUMOMAT et FEMTOMAT a été opérée. Finalement, une fiche ALMAT déclinée en 2 projets (LUMOMAT-FEMTOMAT et POLYMAT) a été remontée. Pas d'informations officielles supplémentaires à ce stade y compris concernant l'engagement potentiel du CNRS, de la région et de l'état.

## **7. Site web**

Grâce à E. Moralès, le site web sera prêt probablement en juillet et déployé à la rentrée. La direction a identifié une personne de l'IMMM prête à prendre la succession d'E. Moralès.

## **8. questions diverses**

Une circulaire va être adressée par le VPCS de l'université aux doctorants, ATER et post-doctorants (d'ici le 12 juin) pour que ceux-ci se prononcent sur une demande de prolongation de leur contrat (avec plan de financement en cours de réflexion).